

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES EN UN SEUL LOT et au plus offrant et dernier enchérisseur d'un

APPARTEMENT DE TYPE 3 SIS DANS UN ENSEMBLE IMMOBILIER

SOU MIS AU REGIME DE LA COPROPRIETE

sis à SAINT-ANDRE-DE-CORCY (01390), 55, route de Lyon

Mise à prix : **99 000 €**UROS (quatre-vingt-dix-neuf mille euros)
(outre charges, clauses et conditions énoncées au cahier des conditions de vente)

ADJUDICATION le MARDI 21 FÉVRIER 2017 à 14 heures

**AU TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE DE BOURG EN BRESSE (01) Palais de Justice,
32, avenue Alsace Lorraine - 01000 BOURG EN BRESSE - SALLE DES CRIÉES**

Cette vente est poursuivie à la requête du **CREDIT IMMOBILIER DE FRANCE DEVELOPPEMENT, SA** au capital de 124 821 566,00€, inscrite au R.C.S de PARIS sous le n° B 379 502 644, dont le siège social est 26/28 rue de Madrid à 75008 PARIS, venant aux droits du **CREDIT IMMOBILIER DE FRANCE RHONE ALPES AUVERGNE**, ayant pour Avocat la SCP REFFAY & ASSOCIES, Avocats aux Barreaux de l'Ain et de Lyon.

DESIGNATION DES BIENS A VENDRE

Sur la commune de **SAINTE-ANDRE-DE-CORCY (Ain-01390), 55, route de Lyon**, dans un ensemble immobilier soumis au régime de la copropriété dénommé résidence les Portes de la Dombes, actuellement cadastré **section AT, n° 235, lieudit « 55, route de Lyon » d'une contenance de 18 a 15 ca**, les droits et biens immobiliers suivants :

Dans le bâtiment A, sécurisé par un visiophone et une grille :

LOT N° 5 : soit un appartement de type T 3, au rez-de-chaussée, portant le n° A.0.5 au plan, comprenant : entrée, séjour/cuisine, dégagement, deux chambres, rangement, salle de bains, WC, d'une superficie loi CARREZ de 67,04 m².

Outre la jouissance privative d'une terrasse,

Et les 374/10 000^{èmes} de la propriété du sol et des parties communes générales.

Le bien est occupé par les débiteurs saisis.

Une visite des lieux sera effectuée par la SELARL AHRES, huissiers de justice associés à BOURG EN BRESSE, 16, rue de la Grenouillère, le MARDI 7 FEVRIER 2017 de 15 heures à 16 heures.

Une consignation pour enchérir est obligatoire par chèque de banque à l'ordre du Bâtonnier de l'Ordre des Avocats de l'Ain, séquestre, de 10 % du montant de la mise à prix.

On ne peut enchérir que par le ministère d'un avocat inscrit au Barreau de l'Ain.

Il peut être pris connaissance du cahier des conditions de vente au greffe du Juge de l'Exécution près le Tribunal de Grande Instance de BOURG EN BRESSE, où il est déposé (RG N° :16/00041)